

A retenir

MILDIU

La pression est en légère hausse mais, en l'absence de pluie, la situation est peu favorable au champignon.

VERS DE LA GRAPPE

Le deuxième vol se termine.




ACARIENS JAUNES

Restez vigilants. Faites un contrôle sur l'ensemble de vos parcelles.

RÉGLEMENTATION : Message réglementaire Flavescence dorée de la vigne 2011 (voir en annexe)

MÉTÉO

Prévisions du 5 au 10 juillet 2011 (Prévisions Météo France)

	Mar 5	Mer 6	Jeu 7	Ven 8	Sam 9	Dim 10
Températures	14 30	14 25	13 25	13 30	18 30	18 30
Tendances		 Pluies faibles en matinée				 Atmosphère lourde

STADES PHENOLOGIQUES

Le stade fermeture de la grappe (stade 33) est atteint en toutes situations.

MILDIU

• Situation au vignoble

Le vignoble est globalement sain. Les quelques symptômes observés jusqu'à maintenant ne progressent plus.

Une tache (la première !) a été détectée, cette semaine, sur le témoin non traité de Mercuès, mais celle-ci est non fructifère.

• Données de la modélisation (Potentiel Système - IFV)

De faibles pluies ont été enregistrées le 28 juin : entre 0,5 mm à Puy l'Evêque et 3,5 mm à Anglars et Sauzet)

Ces pluies continuent d'entretenir une augmentation de la pression épidémique : elle est faible sur tous les secteurs hormis à Sauzet où elle est moyenne

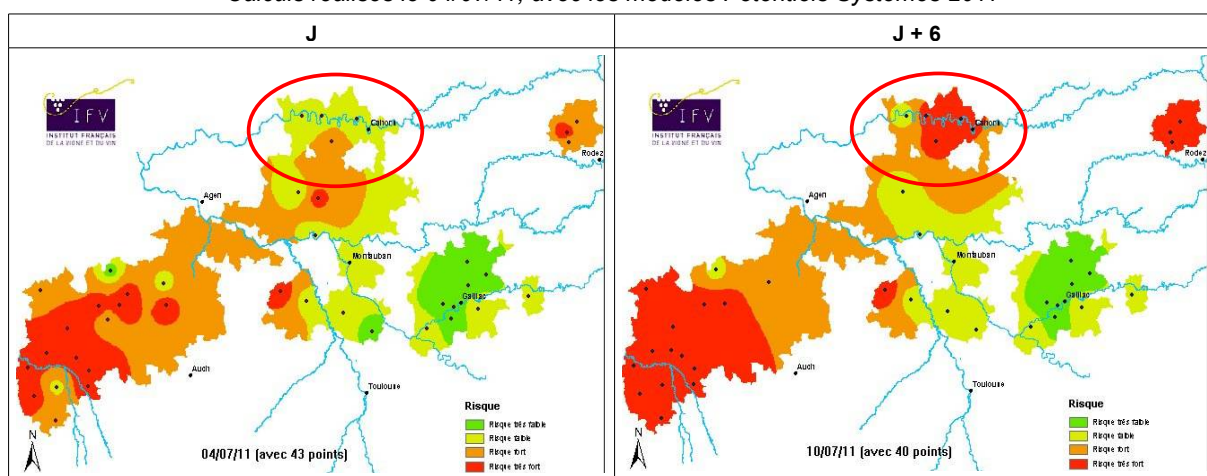
A la faveur des pluies prévues, la pression continue d'augmenter : elle devrait devenir forte à Sauzet, moyenne à Anglars et Mercuès mais rester faible à Puy l'Evêque.

Les épisodes pluvieux prévus engendreraient des contaminations élites mais aussi des contaminations de masse : 5 mm seraient suffisants à Mercuès et Sauzet, il faudrait une quinzaine de millimètres sur les autres secteurs.

Évaluation du risque : Malgré des pluies très faibles, le niveau de pression se maintient et pourrait devenir moyen à fort si les épisodes pluvieux prévus se produisaient cette semaine.

Compte tenu des faibles pluies annoncées et de l'absence de symptômes au vignoble, le risque de contamination est très faible cette semaine. Si des contaminations survenaient elles ne devraient atteindre que les jeunes feuilles.

Cartographie – Risque potentiel Mildiou – Zone Midi-Pyrénées (J / J+6)
Calculs réalisés le 04/07/11, avec les modèles Potentiels Systèmes 2011



OÏDIUM

• Situation au vignoble

La maladie demeure présente de manière éparse sous forme de quelques grains oïdiés. Mais son évolution est quasi nulle ces dernières semaines.

On n'observe aucune évolution non plus sur les parcelles témoins non traitées. Les fréquences d'attaque n'ont pas progressé et sont toujours très faibles :

- 0,5 % de grappes atteintes sur le témoin de Soturac
- 1% de grappes atteintes sur les témoins d'Anglars et de Sauzet
- 5 % de grappes atteintes sur le témoin de Floressas

Sur tous ces sites, l'intensité d'attaque est toujours très faible.

Évaluation du risque : La période de haut risque de contamination des grappes se termine dès le stade fermeture de grappe. Une surveillance spécifique jusqu'au stade véraison ne se justifie que sur les parcelles présentant déjà des dégâts sur grappes.

L'évaluation de l'état sanitaire au stade fermeture doit s'apprécier par un contrôle rigoureux de la fréquence d'attaque sur grappes de toutes les parcelles (contrôler au moins 50 grappes, prises au cœur des souches, en les retournant pour visualiser la totalité des baies).

BLACK ROT

• Situation au vignoble

Aucune évolution significative n'est signalée cette semaine, pas même sur les témoins non traités déjà contaminés (Ex : Luzech).

Évaluation du risque : La réceptivité des grappes à de nouvelles contaminations diminue significativement dès le stade fermeture de grappe. La période de risque est terminée.

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Le deuxième vol se termine en vallée et montre des signes de diminution sur le plateau.

Des dégâts de perforations de baies sont désormais visibles sur le plateau :

- Carnac : 4 perforations et 5 pontes au stade « tête noire » pour 100 grappes
- Pescadoires : 16 perforations et 2 pontes au stade « tête noire » pour 100 grappes

On n'observe pas de nouvelles pontes « fraîches ».

Résultats des captures sur les derniers relevés des pièges du réseau (en nombre de papillons) :

	Anglars	Soturac	Floressas	Sauzet	Carnac	Bagat	Villesèque	Luzech	Mercuès
27 juin	10	16	10	11	15	10	4	4	9
28 juin									
29 juin	30								
30 juin		14	8	18	10	6	2	5	3
1 juillet	11								
4 juillet	11	5	6	1	2	3	1	2	2

• Données de la modélisation (Modèle Eudémis LOB version 2.0 – SRAL)

D'après le modèle, le vol est terminé en tous secteurs. Quelques adultes résiduels sont identifiés par le modèle jusqu'aux 12-15 juillet (mais il ne s'agit que de quelques « retardataires »).

La phase de ponte est également terminée.

Les éclosions touchent également à leur fin, puisque 80 à 90 % des œufs auraient déjà éclos. Les dernières éclosions devraient avoir lieu avant le 15-16 juillet.

A ce jour, le démarrage du troisième vol n'est pas prévu avant le 20-22 juillet.

En secteur tardif, le vol est également terminé mais des adultes pourraient être présents jusqu'au 20 juillet. Les éclosions sont faites à 60 % et devraient se poursuivre jusqu'au 22 juillet.

Évaluation du risque : La période de haut risque s'achève en vallée. Le deuxième vol se termine et la majorité des éclosions a déjà eu lieu. L'impact de la deuxième génération d'eudémis peut être évalué par le comptage du nombre de perforations pour 100 grappes.

Pour les situations tardives du secteur du plateau, les éclosions sont encore en cours et le risque se maintient si de nouvelles pontes fraîches sont observées.

CICADELLE VERTE

• Situation au vignoble

Les populations restent globalement faibles, mais on observe localement des cas de progression significative des effectifs larvaires qui s'approchent du seuil de nuisibilité (80 à 90 larves pour 100 feuilles).

Évaluation du risque : Pour les parcelles sur lesquelles des dégâts significatifs auraient déjà été observés les années précédentes, la surveillance doit se porter sur les populations de la deuxième génération qui se développent actuellement.

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

ACARIENS JAUNES

• Situation au vignoble

On note toujours la présence de dégâts foliaires. Les populations d'acariens colonisent tous les étages de la végétation. La recrudescence des populations d'acariens jaunes s'observe également sur des parcelles qui ne sont habituellement pas concernées par ce ravageur.

Évaluation du risque : Surveillez toutes vos parcelles et une vigilance accrue est recommandée pour les parcelles qui présentent déjà des symptômes sur les feuilles de la base des rameaux. Lors de vos suivis, pensez à vérifier également la présence des typhlodromes.

■ **Seuil de nuisibilité** : 30% de feuilles occupées en été

THRIPS

• Situation au vignoble

On ne signale pas de nouveaux cas d'attaque de thrips.

Évaluation du risque : Surveillez vos parcelles à risque.

CICADELLE PRUINEUSE (*Metcalfa pruinosa*)

• Situation au vignoble

La cicadelle blanche est signalée dans de nombreux secteurs. Des colonies sont observées très régulièrement mais elles restent de faible ampleur.

Évaluation du risque : Les méthodes de contrôle mises en œuvre contre les autres insectes ravageurs suffisent généralement à limiter le développement de la cicadelle pruineuse.

Le prochain BSV Vigne Cahors paraîtra le mardi 12 juillet

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticole de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, le Syndicat de Défense des vins AOC Cahors, de Vinotalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



MESSAGE REGLEMENTAIRE FLAVESCENCE DOREE DE LA VIGNE 2011

L'application du **3^{ème} traitement obligatoire aduicide** doit avoir lieu **entre le 16 juillet et le 31 juillet 2011**.

La liste des communes concernées est disponible sur le site internet de la draaf :

<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>

rubrique Santé des animaux et végétaux / Surveillance du territoire / Bulletin de santé du végétal / Vigne.

Attention à bien respecter le délai avant récolte qui peut varier selon les spécialités commerciales.